

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTE**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023

Le 28 mars 2023 à 20 heures en la Mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 21 mars 2023.

Étaient présents : Djamila AMOUR-BARRAULT, Alice BARTHELEMY, Alain BARTHOUX, Célia BUIRE, Denis CHOLLET, Johan FREMY, Pascal MARTINEZ, Joël PAUPARDIN, Yves ROY, José TOMAS

Avaient donné pouvoir : Elise GISLARD à Alice BARTHELEMY, Jean-Claude MONTAILLIER à José TOMAS, Laëtitia PIRES à Célia BUIRE

Étaient absents excusés : Hélène DECRESSAT, Benoît SAVARY

Secrétaire de séance : José TOMAS

---oOo---

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent Conseil Municipal qui s'est tenu le 18 janvier 2023.

Monsieur le Maire donne la parole aux élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2023.

Monsieur TOMAS José est désigné secrétaire de séance.

---oOo---

1. SOUSCRIPTION D'UN PRET MOYEN TERME ET D'UN PRET AVANCE TVA/SUBVENTIONS

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil de l'avancement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques à Bichereau.

Il expose que les travaux de la 2^{ème} tranche s'élève à la somme de 197 987,80 €uros T.T.C.

Il rappelle que ce projet fait l'objet de subventions de la part du Département de Seine et Marne pour le Fonds d'Équipement Rural (F.E.R) d'un montant de 28 950 €uros et du Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne (SDESM) d'un montant de 7 893 €uros et sera inscrit au budget de la commune.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et après échange de vues, prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté ainsi que son financement.

Il décide de demander au CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE BRIE PICARDIE, l'attribution de 2 prêts destinés au financement de cet investissement.

Le premier prêt aura pour objet de financer la partie restant à la charge de la commune après déduction des subventions et compensation de la TVA.

Le second prêt aura pour objet le préfinancement des subventions et de la TVA inhérentes au projet.

Les caractéristiques des prêts proposés par le CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE BRIE PICARDIE sont les suivantes :

Prêt n°1 : prêt Moyen Terme

- Montant : 80 000 €uros
- Durée : 15 ans
- Taux : fixe 4,26 %
- Déblocage : sous 3 mois
- Périodicité : trimestrielle
- Amortissement : échéances constantes
- Frais de dossier : 100 €uros

Prêt n°2 : prêt en Avance TVA-subventions

- Montant : 118 000 €uros
- Durée : 36 mois
- Périodicité des intérêts : trimestrielle

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTE**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

- Taux : variable
- Index de référence : Euribor 3 mois instanté J-2
- Marge sur index : 0,95 %
- Remboursement du capital : in fine
- Remboursement anticipé : total ou partiel possible à tout moment sans indemnité
- Commission de mise en place : 118 €uros

La commune de Thoury-Ferrottes s'engage pendant toute la durée du prêt à faire inscrire les sommes nécessaires au remboursement des échéances en dépenses obligatoires à son budget et en cas de besoin, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances.

La commune de Thoury-Ferrottes s'engage en outre, à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquels l'emprunt pourrait donner lieu.

Le Conseil Municipal confère toutes délégations utiles à Monsieur le Maire, pour la réalisation de l'Emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le Prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

2. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE

Monsieur le Maire,

Propose au Conseil Municipal, dans le cadre du déroulement des carrières et pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe :

Cadre ou emploi	Catégorie	Durée hebdomadaire de service
Filière Administratif Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	35 heures

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents et représentés, la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au 1^{er} mai 2023.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier d'une administrée qui est excédée par le bruit des tracteurs en dehors des heures autorisées. Un courrier sera fait pour rappeler les horaires pour les travaux de bricolage, jardinage ou autre, des jours ouvrés, samedi et dimanche.
- Remerciements suite aux obsèques de Madame PASTORI
- Monsieur le Maire informe les membres de la commission finances que la réunion préparation budget aura lieu le jeudi 6 avril 2023.
- Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mercredi 12 avril 2023 à 20 heures, salle du conseil.
- Suite à une réunion de la commission voirie de la C.C.PM, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la rue du Pont de la Messe à Bichereau sera refaite cette année.
- La fête de la musique est fixée au samedi 24 juin 2023.
- La fête de la bière et la brocante dans la rue de Flagy auront lieu le samedi 9 septembre 2023.

Intervention des conseillers

José TOMAS informe qu'il y a un nouveau parterre de créé au Moulin Neuf, par les agents techniques de la commune, reste à y mettre des fleurs.

Alain BARTHOUX : Qu'en est-il de la couleur des volets et fenêtres criardes, que dit le PLU ?

Une voiture est stationnée depuis quelques semaines sur une place de parking de la Mairie.



MAIRIE DE THOURY-FERROTTES

Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTES

Denis CHOLLET : à la lecture des relevés concernant les radars aux entrées de village, encore une vitesse excessive : 167 kilomètres/heure !

Monsieur le Maire va voir avec la C.C.P.M et le Département s'il ne pourrait pas y être aménagé des places de parkings pour faire ralentir.

Le SIRMOTOM a alerté plusieurs fois la mairie parce que les camions de ramassage des poubelles jaunes ont des problèmes pour circuler rue Petite à cause d'une voiture qui se gare mal. Un adjoint s'est déplacé pour en avertir la personne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire
Yves ROY

Le secrétaire
José TOMAS

